



Correspondance à adresser au :  
15 allée de l'Éléphant 77184 EMERAINVILLE  
Site Internet : [www.asprhct.net](http://www.asprhct.net)  
[secretariat@asprhct.net](mailto:secretariat@asprhct.net)

Emerainville le 20 janvier 2023

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale Annuelle - Exercice 2022 Jeudi 12 janvier 2023

Conformément aux Statuts de l'Association ASPRHCT, le Président Patrick BON a convoqué l'ensemble des propriétaires de la Résidence du Champ Tortu à leur Assemblée Générale Annuelle le jeudi 12 janvier 2023 à 20h00 à l'Espace François Rabelais.

136 maisons étaient représentées, réparties comme suit :

	Pavillons		Présents ou représentés	
	Nombre	%	Nombre	%
3 Faunes Verts	16	7,84%	10	62,50%
Champ Tortu 1	16	7,84%	10	62,50%
Champ Tortu 2	12	5,88%	9	75,00%
Champ Tortu 3	12	5,88%	10	83,33%
Dames	16	7,84%	16	100,00%
Eléphant	14	6,86%	8	57,14%
Jeu de l'Oie	16	7,84%	4	25,00%
Marelle Bleue	14	6,86%	12	85,71%
Marelle Jaune	12	5,88%	7	58,33%
Rond Perdu	16	7,84%	13	81,25%
Solitaire	16	7,84%	7	43,75%
Souche	12	5,88%	8	66,67%
Union Jack	16	7,84%	16	100,00%
Vénus	16	7,84%	6	37,50%
<b>Total</b>	<b>204</b>	<b>100,00%</b>	<b>136</b>	<b>66,67%</b>

Présents = 68 & Mandats = 71

Le quorum requis des maisons représentées (103 pavillons minimum) étant atteint, l'Assemblée Générale Annuelle a pu être légalement tenue et s'ouvrir à 20h40.

Le Président a déclaré ouverte l'Assemblée Générale et procédé à la désignation de la secrétaire de séance, Lucie MEZA et des assesseurs, Jacques HULEUX et David BENCHIMOL, ces derniers requis pour attester de la conformité des propos tenus et viser le présent procès-verbal ainsi que les feuilles de présence.

La Secrétaire

Lucie MEZA

Le Président

Patrick BON

David BENCHIMOL

Les Assesseurs

Jacques HULEUX

## Rapport du Président pour l'année 2022

Le Président commence par remercier les membres du Comité Syndical qui l'ont épaulé cette année.

Un remerciement tout particulier est adressé à Nathalie Regorda qui tient admirablement à jour le site internet de l'association, celui-ci contenant toutes les informations nécessaires aux propriétaires (documents importants, informations diverses sur la vie de notre résidence, dates de ramassages des déchets...).

Pour rappel l'adresse du site est [www.asprhct.net](http://www.asprhct.net), n'hésitez pas à le visiter régulièrement.

Le Président indique que le Comité Syndical s'est réuni autant de fois que nécessaire cette année (6 fois). A chaque fois la commission de contrôle a été invitée.

Le président rappelle les faits marquants de cette année :

- Nous avons dû faire intervenir plusieurs fois un prestataire pour réparer les problèmes de télédistribution (pour rappel, la résidence est équipée d'une antenne de la télédistribution depuis sa création). Nous ferons un sondage durant l'année 2023 afin de connaître les personnes qui utilisent encore ce système pour décider d'une éventuelle solution alternative qui nous éviterait d'avoir à financer des entretiens réguliers (l'installation ayant été réalisée lors de la construction du lotissement il y a 50 ans).
- Côté travaux, les espaces de jeux enfants ont été contrôlés, comme chaque année, et la Commission Travaux a installé les pièces nécessitant d'être changées, 5 bancs ont été remis à neuf, 2 poubelles ont été changées sur le terrain de tennis et des grillages ont été installés autour des sacs poubelles pour éviter que ceux-ci ne soient détériorés par les pies ou autres animaux, le tableau de réservation du tennis a été remplacé et le planimètre de l'entrée de la résidence a été changé (abîmés à la suite de dégradations).
- Nous avons fait intervenir une société par suite du signalement par un propriétaire de la présence de chenilles urticantes dans un pin de la résidence.
- Nous avons fait définir par le géomètre les limites de notre résidence afin de savoir si l'entretien des arbres en bordure de résidence, côté Chemin du Parc aux Bœufs, nous incombe ou si c'est de la responsabilité de la mairie.
- 7 pavillons ont changé de propriétaire en 2022 et 2 seront signés sous peu.
- La société AFASER a, comme d'habitude tous les quinze jours, vider les poubelles et ramasser des débris sur les espaces verts ainsi que nettoyer les poubelles sélectives en juillet.
- L'entreprise entretenant nos espaces verts l'an passé ne souhaitant pas renouveler son contrat sans revalorisation, nous avons lancé un appel d'offres auquel six entreprises ont répondu (avec des tarifs allant du simple au triple). Un nouveau contrat a donc été signé avec l'entreprise Dufay-Mandre à un tarif quasiment identique à notre ancien contrat. Leur travail a démarré en mai 2022 et donne entière satisfaction.
- Le stockage de nos archives papier et du matériel d'animation se fait aujourd'hui chez un stockeur (Shurgard). Nous étudions le projet de refaire l'enclos de stockage situé entre l'allée de la marelle bleue et l'allée de la souche, qui est actuellement à ciel ouvert, afin d'en faire notre nouveau local de stockage.
- Nous avons également le projet de refaire le chemin allant du parking, passant à côté des jeux des petits, jusqu'aux jeux des grands.

### 1. Commission Espaces Verts

Le rapport de la Commission Espaces Verts est joint en annexe de ce compte-rendu.

La Commission Espaces Verts est composée de Sharmion FOUCAULT, Corinne DI MARCO et Norbert KERGASTEL

### 2. Commission Animations

Le rapport de la Commission Animations est joint en annexe de ce compte-rendu.

La Commission Animations est composée de Aurélie BEAUVAL, Nathalie REGORDA et Chrystelle HENDRYCKS.

**La résidence des Hameaux du Champ Tortu ayant 50 ans en 2023, le premier propriétaire a effectivement signé l'achat de son pavillon le 11/10/1973, la Commission Animations a programmé une fête importante le dimanche 25 juin 2023 sur le thème de la fête médiévale.**

### 3. Rapport financier

Le rapport financier est joint en annexe de ce compte-rendu.

L'année 2022, où la totalité des charges a été encaissée, s'est déroulée selon le budget prévu à savoir 76.755 € (dont environ 45 000€ entretien des espaces verts et environ 8 000€ pour l'élagage).

L'année 2022 est à l'équilibre, avec un très léger excédent budgétaire d'environ 3 000€, mais avec très peu d'investissements.

Au 31/12/2022 nous avons 45 780€ en banque, dont la réserve statutaire de 24 868€ (1 appel de charges). Il reste donc au 31/12/2022 une avance de trésorerie de 20.912€ qui permettra de faire des investissements.

### 4. Rapport de la Commission

Le rapport de la Commission de Contrôle est joint en annexe de ce compte-rendu.

Le responsable de la commission de contrôle s'est excusé de son absence ce soir, mais il a remis son rapport au trésorier qui en a fait la lecture.

### 5. Vote du Quitus de l'année 2022

Résultats des votes :

- 0 vote contre
- 0 abstention
  - Quitus validé à l'unanimité

### 6. Proposition de budget 2023

Le trésorier présente un 1<sup>er</sup> scénario à charges identiques. Ce scénario, qui était joint à la convocation ne permet pas d'investissements en 2023.

Le trésorier présente un 2<sup>ème</sup> scénario avec augmentation des charges de 10%, ce qui octroie ainsi une capacité d'investissements de 8 000€ supplémentaires.

C'est donc ce 2<sup>o</sup> scénario qui est présenté au vote, avec l'augmentation des charges qui deviennent =

- 4 pièces : de 110€ à 121€
- 5 pièces : de 127€ à 140€
- 6 pièces : de 143€ à 158€

### 7. Vote du budget et des nouvelles charges pour l'année 2023

Le budget 2023 est joint en annexe de ce compte-rendu.

Résultats des votes :

- 5 votes contre
- 9 abstentions
- 122 votes pour
  - Le budget 2023, comprenant l'augmentation des charges, est voté à la majorité

### 8. Réponses aux questions formulées avant l'assemblée

Les questions et réponses se trouvent en annexe de ce compte-rendu.

### 9. Questions diverses formulées pendant l'assemblée

- Problème des jeunes squattant les jeux des petits, problème déjà soulevé, il faudra y réfléchir, éventuellement se rapprocher de la Police Municipale.
- Demande de renouvellement des boîtes aux lettres : il faudra formuler une demande auprès de La Poste.
- 8 allée des dames suspicion de chenilles urticantes sur un pin : à surveiller ainsi que pin à proximité.

**Profitant des questions posées pendant l'assemblée, le Président rappelle qu'avant tout travaux une demande doit être faite auprès au Comité Syndical afin de vérifier la conformité au Cahier des Charges.**

## **10. Election des membres au Comité Syndical**

Marco COLACO TOMAS, Chrystelle HENDRYCKS et Lucie MEZA, ayant été élus en 2022, ils restent au Comité Syndical.

Les membres du Comité Syndical sortant et se représentant sont =

- Aurélie BEAUVAL, Patrick BON, Stéphane DENARD, Hubert EVRARD, Sharmion FOUCAULT, Yves-Noël GAUDU, David LEPELLEY et Nathalie REGORDA.

Une nouvelle candidature se présente =

- Norbert KERGASTEL

Les candidatures sont soumises à un vote global.

Résultats des votes :

- 0 votes contre
- 0 abstention
  - Tous les candidats sont élus à l'unanimité

Le Comité Syndical 2023 se compose donc de :

Aurélie BEAUVAL, Patrick BON, Marco COLACO TOMAS, Stéphane DENARD, Hubert EVRAD, Sharmion FOUCAULT, Yves-Noël GAUDU, Chrystelle HENDRYCKS, Norbert KERGASTEL, David LEPELLEY, Lucie MEZA et Nathalie REGORDA.

## **11. Election des membres de la Commission de Contrôle**

Aucun candidat ne s'étant manifesté avant l'AG, le Président fait un appel à candidature durant l'assemblée.

Deux personnes se présentent : Danièle FLAMANT & Nicole FLORENTIN.

Résultats des votes :

- 0 votes contre
- 0 abstention
  - Les deux candidates sont élues à l'unanimité.

Clôture de l'Assemblée Générale Annuelle à 22h30

Pour une meilleure convivialité, l'équipe Animations a proposé le partage d'une galette et d'un verre de cidre.

-----

Annexes jointes =

- Rapport de la Commission Espaces Verts 2022
- Bilan Commission Animations 2022
- Projets Commission Animations 2023
- Bilan Financier 2022
- Rapport de la Commission de Contrôle 2022
- Budget 2023
- Questions posées avant l'AG

-----

# RAPPORT DE LA COMMISSION ESPACES VERTS - CHAMP TORTU

## Année 2022

Vous trouverez ci-dessous le rapport de la commission Espaces Verts pour l'année 2022 :

- Introduction - contexte général
- Faits saillants
- Les points forts, appréciations
- Les améliorations souhaitables
- Conclusion - Remerciements

---

### 1/ Introduction - contexte général

- Merci à Chantal pour tout le travail qu'elle a fait dans le passé, l'inventaire du patrimoine végétal...
- L'ensemble du patrimoine végétal du Champ Tortu a été bien préservé, malgré la sécheresse qui nous a tous frappés dans le pays
- Les travaux d'entretien ont été confiés à la société DUFAY-MANDRE, comme prévus dans le contrat. Il s'agit d'une nouvelle entreprise, retenue suite à l'appel d'offre de notre association
- Ces travaux ont été exécutés avec soin et à la satisfaction de la Commission, compte tenu des circonstances très spéciales que nous avons connues

### 2/ Travaux réalisés en 2022

→ Par la société Dufay-Mandre :

- 12 tontes
- 9 ébarbages des bordures
- 6 contrôles et maintiens de l'état de propriété des allées, parkings, aires de jeux
- 7 ramassages de feuilles
- 3 émondages des branches gênantes des arbres
- 3 désherbages du terrain de boule
- 4 désherbages des bordures des voiries
- 1 taille des haies arbustives autour des enclos et îlots
- 1 fauchage de pré de la Mare
- 1 taille des massifs, îlots, arbustes à floraison printanière
- 1 taille des massifs, îlots, arbustes à floraison estivale
- 1 taille des haies de lauriers (en 3 temps)

→ Par la société Merese :

- Elagage, selon le devis annuel

### **3/ Faits saillants**

- Choix d'une nouvelle entreprise pour la tonte et l'entretien général de la propriété
- Sécheresse, qui a nécessité des arrosages individuels pour garder en vie les nouvelles plantations

### **3/ Les points forts, appréciations**

- Nouvelle équipe "Espaces Verts". Bonne collaboration. Bonne ambiance..
- Entreprise Dufay-Mandre sérieuse, qui fait le tour de ses prestations, après les travaux, pour s'assurer de leur bonne exécution. Bonne écoute, politesse, bon relationnel avec les ouvriers et les résidents.
- Travaux d'élagage de la société Merese
- Aide de plusieurs résidents pour arroser durant les temps de canicule. Bravo !

### **4/ Les améliorations souhaitables**

- Du côté de l'entreprise Dufay-Mandre :
  - Informer la Commission E.V. à l'avance de leurs prochains passages
- Du côté de la Commission Espaces Verts :
  - Ajuster la fiche des Travaux pour préciser les différentes tailles requises
- Du côté des résidents :
  - Tailler leurs propres arbres, arbustes, plantations... pour ne pas gêner le passage de l'entreprise
  - Elagage : Recevoir régulièrement des résidents leurs besoins, avant le mois de septembre

### **5/ Conclusion - Remerciements**

- Merci à Nathalie et Aurélie (Commission des fêtes), qui ont organisé la plantation des bulbes. Et merci aux enfants et à leurs parents !

Fait à Emerainville, le 12 janvier 2022

*Sharmion Foucault et l'équipe de la Commission Espaces Verts*

## Bilan Commission Animations 2022

Encore une année compliquée, toutes les animations se sont tout de même déroulées au sein de notre hameau dans la joie et la bonne humeur. Nous avons su nous adapter et le plaisir des uns et des autres était au rendez-vous. Néanmoins, nous remarquons une participation moindre depuis la pandémie.

Budget alloué pour l'année : 2000€

Voici le détail des animations prévues et réalisées :

Janvier 2022 : distribution des 3 prix du concours de Noël 2021 à domicile (12 allée de l'Union Jack, 10 marelle jaune, 8 solitaire)

Mars 2022 : carnaval, élection des plus beaux costumes (2 prix décernés en cartes cadeaux : Jérémie et Aniela).

Avril 2022 : chasse aux œufs (beaucoup de participation)

Juin 2022 : tournoi de tennis (1 personne) et tournoi de pétanque (3 personnes)

Septembre 2022 : fête du champ tortu + pétanque et tennis (42 inscrits)

Octobre 2022 : halloween : élection du meilleur costume (1 prix décerné en carte cadeau à Milia), passage dans la résidence pour profiter des décorations + distribution de sachets de bonbons aux participants. (Beaucoup de participation dont quelques-uns non-inscrits)

Novembre 2022 : plantations de narcisses au bois de la mare en commun avec la commission espaces verts. Cadeau et goûter (5 enfants)

Décembre 2022 : initiative solidaire : boîtes de Noël récupérées et déposées à l'association « empreintes » de Roissy en Brie. (20 boîtes réalisées)

Décembre 2022 : décoration du sapin et de l'entrée du hameau (peu de participation), concours de maisons décorées (peu de participation), passage du jury composé d'enfants, élection des 3 maisons les mieux décorées.

1<sup>er</sup> prix : 50€ en carte cadeau => 8 allée du Solitaire

2<sup>ème</sup> prix : 30€ en carte cadeau=> 12 allée de l'union Jack

3<sup>ème</sup> prix : 20€ en carte cadeau => 15 allée des 3 faunes verts

Les prix seront distribués aux habitants par la commission animations lors de l'Assemblée Générale du 12 janvier.

**Dépenses réalisées** : 1467.31€ dont 1000,80€ d'investissement pour les fêtes ultérieures.

Nous avons investi cette année dans des jeux, des décorations pour les fêtes et des bonbonnes pour les boissons.

Un local plus proche et plus grand (dans la résidence ou à Emerainville) serait souhaitable pour pouvoir investir dans d'autres tables et un BBQ.

**Sondage fête** :

50 ans le 25/06, Suggestions, Aide à l'organisation, Volontaires pour la commission animations

## Projets Commission Animations 2023

Budget : 3000€

Voici le calendrier prévisionnel des animations de l'année 2023 :

Janvier 12/01 : galettes des rois lors de l'AG

Mars 12/03 : carnaval (déguisements thème Las Vegas)

Avril 09/04 : chasse aux œufs

Mai 14/05 : concours de dessins printaniers

Juin 25/06 : 50 ans du Champ Tortu, fête médiévale (+ tournoi tennis et pétanque)

Octobre 31/10 : halloween

Novembre 12/11 : animation « verte », plantations de narcisses

Décembre : 06/12 décoration du sapin

Décembre 10/12 : date limite collecte de boîtes de Noël solidaires / jouets

Décembre 20/12 : concours des maisons décorées / pull de Noël / concours de dessins de Noël

# 1 – Bilan 2022

## ASPRHCT - SUIMI BUDGET 2022

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>		
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
<b>DEPENSES FIXES</b>				
Espaces Verts (Desouche)	50 000,00 €	49 077,28 €	Arrière de charges	1 126,00 €
Site Internet (OVH / IONOS)	100,00 €	87,45 €	Charges 2022 à encaisser (3 appels)	74 604,00 €
Nettoyage Champ Tortu (AFASER)	5 100,00 €	4 527,18 €	Frais de mutation 2022	1 000,00 €
Frais de bureau +location salle+honoraires	2 000,00 €	1 576,06 €	Autres crédits (Fêtes, Remboursements...)	- €
Frais bancaires (CIC)	300,00 €	255,63 €	Intérêts livret	25,00 €
EDF (Antenne TV)	650,00 €	569,11 €		
Eau (VEOLIA)	150,00 €	100,86 €		
Fête & Animation	2 000,00 €	1 467,31 €		
Assurance RC (GENERALI)	350,00 €	334,31 €		
ARC (Association Responsables Copropriété)	830,00 €	830,00 €		
Contrôle et entretien des Jeux (PROLUDIC)	2 500,00 €	2 786,44 €		
Elagage et travaux divers (MERESE)	8 000,00 €	4 152,00 €		
Télévision (AMST77)	1 000,00 €	1 270,50 €		
Tennis (MAESTRO)	1 000,00 €	0,00 €		
SHURGARD (Archives)	1 550,00 €	1 576,00 €		
<b>Sous - Total</b>	<b>75 530,00 €</b>	<b>68 610,13 €</b>		
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENTS</b>				
Travaux	1 225,00 €	4 138,25 €		
<b>Sous - Total</b>	<b>1 225,00 €</b>	<b>4 138,25 €</b>		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>76 755,00 €</b>	<b>72 748,38 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>76 755,00 €</b>
				<b>76 177,79 €</b>

➔ Résultat exercice 2022 = + 3 429,41 €

## 2 – Trésorerie

<b>1 - Bilan exercice 2022</b>		
Trésorerie au 1 er janvier 2022 (début exercice)		42 350,91 €
Résultat exercice 2022		3 429,41 €
<b>Trésorerie au 31 décembre 2022 (fin exercice)</b>		<b>45 780,32 €</b>
<b>2 - Situation en banque</b>		<b>49 295,76 €</b>
Compte courant - Relevé banque au 06/01/2023		21 825,14 €
Compte livret - Relevé banque au 05/01/2023		27 470,62 €
Dépenses 2023 passées sur le compte au 06/01/2023		136,00 €
Dépenses 2022 réalisées non passées sur le compte au 06/01/2023		3 624,00 €
Dépenses 2022 engagées non passées sur le compte au 06/01/2023		
Intérêts livret 2022		27,44 €
<b>Trésorerie restante au 31/12/2022</b>		<b>45 780,32 €</b>

- Au 31 décembre 2022, nous avons 45 780,32 € en banque
- La réserve statutaire est de 24 868,00 €
- Nous disposons d'une réserve de trésorerie de 20 912,32 € pour démarrer l'exercice 2023
- La totalité des charges 2022 ont été encaissées

## RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE SUR L'ANNEE 2022

Il est rappelé que la Commission de Contrôle est élue annuellement par l'Assemblée Générale et est indépendante du Comité Syndical.

Sa mission est définie par l'article 14 des statuts « la Commission de Contrôle a pour rôle de préparer pour l'Assemblée Générale un rapport sur l'action du Comité Syndical et d'émettre un avis sur le budget prévisionnel proposé pour l'année suivante ».

Afin d'assurer sa mission, la commission de contrôle est invitée à toutes les réunions du Comité Syndical et a accès à toute les pièces permettant d'élaborer le bilan annuel de l'ASPRHCT.

Cette année la Commission de Contrôle n'a pu participer à toutes les réunions du Comité Syndical, faute de suppléant.

### **RAPPORT D'ACTIVITE 2022:**

La commission de contrôle a noté qu'il y avait eu 6 réunions du comité syndical cette année. Quand il a été possible, la commission de contrôle a écouté les débats sur différents sujets que le comité syndical avait mis à l'ordre du jour. Les échanges de mails entre les membres du comité syndical et la commission de contrôle ont également contribué au suivi des événements.

La commission de contrôle a eu connaissance du rapport des activités de l'année 2022 édité par le président de l'ASPRHCT. Il correspond à ce qui a été effectué au cours de l'année 2022.

La commission de contrôle remercie tous les bénévoles de l'ASPRHCT (comité syndical et délégués de hameaux) qui œuvrent et se dévouent pour le bien être des habitants du Champ Tortu.

### **RAPPORT FINANCIER ANNEE 2022 :**

La réserve statutaire (1/3 des collectes de charges budgétées) de **24868€** est maintenue par les fonds disponibles en trésorerie.

Le total des dépenses 2022 s'élèvent à **72748.38€**, inférieur d'environ 5% au prévisionnel 2022 fixées à **76755€**.

Le total des recettes 2022 s'élèvent à **76177.79€**, inférieur de moins de 1% au prévisionnel 2022 fixé à **76755€**.

La Commission de Contrôle a procédé à la vérification de toutes les pièces comptables qui lui ont été soumises.

Il a été constaté ce qui suit :

La commission de contrôle tient à signaler que toutes les dépenses de 2022 non encore réglées au 31/12/2022 ainsi que toutes les recettes non encore perçues au 31/12/2022 devraient figurer dans la situation présentée à l'assemblée générale.

Il a été constaté ce qui suit:

En charges, des factures de 2022 réglées par l'ASPRHCT en 2023 sont incluses dans les charges de 2022, mais il manque les frais bancaires de décembre 2022 et la facture EDF de décembre 2022.

En recettes, il manque les intérêts 2022.

Ceci n'a pas une grande incidence sur le résultat, mais la logique comptable serait d'appliquer dans leur globalité le même principe entre les charges à payer et les recettes à recevoir après le 31 décembre de l'année concernée.

Encore une fois, la commission de contrôle constate que la date de l'assemblée prévue en janvier ne permet pas de clôturer le contrôle des comptes dans les meilleures conditions.

La commission de contrôle demande à ce que son rapport ne soit pas transmis avant le 25 janvier de chaque année afin de pouvoir présenter ses conclusions sereinement avant la date d'assemblée.

Malgré tout, au vu des pièces présentées, la gestion financière de l'Association apparaît claire, précise et juste.

La Commission de Contrôle certifie que les comptes qui lui ont été présentés pour l'exercice 2022, sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle de l'exercice.

#### BUDGET PREVISIONNEL 2023 :

Concernant les recettes prévisionnelles : elles augmentent d'environ 10% et passent de **76755€** en 2022 à **84207€** en 2023.

Concernant les charges prévisionnelles hors travaux : elles augmentent d'environ 0.5% et passent de **75530€** en 2022 à **75900€** en 2023. Afin d'équilibrer le bilan prévisionnel, nous aurons **8307.44€** pour couvrir d'éventuels travaux ou une augmentation du budget des dépenses fixes non prévisible à ce jour.

A titre de comparaison, pour 2021, un budget des dépenses fixes avait été fixé à 75530€ et seulement 68610.13€ avait été utilisé, soit 6919.87€ de moins que prévu. Par contre au poste dépenses d'investissements il avait été fixé un budget de 1225€ alors qu'il a été utilisé 4138.25€, soit 2913.25€ de plus que prévu.

Pour la commission de contrôle  
Christian DAGORN



## Questions posées avant l'Assemblée Générale du 12/01/23

- Pose de ralentisseurs rue du Champ Tortu.
  - La rue du Champ Tortu appartient à la Municipalité.  
Il y a très longtemps, le Comité Syndical avait fait installer des ralentisseurs qui ont été déposés par la Mairie.  
Cela ne nous empêchera pas de faire part de ce souhait à la Mairie.
  
- Dépose des enfants en voiture allée de l'Eléphant.
  - Nous ne pouvons que rappeler que l'allée de l'Eléphant n'est pas destinée à la dépose ou la reprise des enfants de l'école.  
Un rappel sera fait par internet à l'ensemble des propriétaires et parents d'élèves.
  
- Manque d'éclairage dans le lotissement.
  - L'éclairage de la Résidence appartient à la Municipalité qui a décidé de faire des économies en supprimant un lampadaire sur trois comme annoncé sur son site.
  
- Locaux poubelles endommagées.
  - Il existe deux problèmes dont la résolution dépendra de nos finances =
    - la réparation de certains locaux
    - l'agrandissement de ceux qui sont trop petits.
  
- Rafranchissement, peinture de poteaux et panneaux de signalisation.
  - La rue du Champ Tortu appartient à la Municipalité ainsi que tout ce qui s'y rapporte.  
Néanmoins nous pouvons en faire part à la Mairie.
  
- Ajouter couvercle sur poubelle.
  - Le couvercle ne se vend pas séparément.  
Par contre nous verrons à une meilleure fixation des sacs.
  
- Les massifs de haies n'ont été taillés qu'une seule fois en juillet.
  - Le contrat prévoit une taille en juillet pour les lauriers et deux tailles en janvier et juin sur les autres.
  
- Un des deux tilleuls de l'allée menant à l'école n'a pas été taillé.
  - C'est qu'il n'a pas été jugé nécessaire de le tailler cette année.
  
- Rappeler que les trottoirs sont faits pour les piétons et pour garer les voitures.
  - Une information générale sera faite.